

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 21 juin 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 11, 12, 13 et 14 juin 2019

2019 DASES-DJS 92 Subvention (10 000 euros) à l'association Comité National Premiers de Cordée - CNPC pour son action sportive destinée aux jeunes en situation de handicap.

M. Nicolas NORDMAN, rapporteur.

Le Conseil de Paris,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 28 mai 2019 par lequel Madame la Maire de Paris propose d'attribuer une subvention à l'association Comité National Premiers de Cordée – CNPC ;

Sur le rapport présenté par M. Nicolas NORDMAN, au nom de la 4^{ème} commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'un montant total de 10.000 euros au titre de l'année 2019 est attribuée à l'association Comité National Premiers de Cordée – CNPC (Simpa : 7701) pour l'organisation de la Journée Évasion 2019 au Stade de France (2019_05271 DASES : 5.000 euros et 2019_07596 DJS 5.000 euros).

Article 2 : Les dépenses correspondantes seront imputées sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris, exercice 2019, et des années suivantes sous réserve de la décision de financement, et réparties comme suit :

- DJS : fonction 3, sous-fonction 32, rubrique élémentaire 3261, destination 3260004, compte 65-65748-D : 5.000 euros.
- DASES : chapitre fonctionnel 934, rubrique 425, nature 65748, destination 4250008 : 5.000 euros.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo". The signature is fluid and cursive, with the first name "Anne" and the last name "Hidalgo" clearly distinguishable.

Anne HIDALGO